Aéroport d'Orly (94) : ils étaient payés 2.500 euros par colis pour faire passer la cocaïne

15/10/2019 à 2h31

C'était la méthode infaillible pour mystifier la douane. Pendant deux ans, entre 2013 et 2015, trois employés travaillant pour des sociétés de fret de la zone aéroportuaire d'Orly ont profité de leur statut pour faire passer des kilos de cocaïne. Ils ont été condamnés ce lundi après-midi à des peines de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Créteil pour trafic de stupéfiants.

Quatre ans pour celui qui récupérait directement les colis et trois ans pour une employée qui ciblait la marchandise. Ces deux-là, inconnus de la justice, ont reconnu les faits. Le troisième, qui lui a nié son rôle d'intermédiaire, a écopé de quatre ans avec sursis. Le quatrième prévenu, considéré par l'accusation comme l'organisateur, a pris cinq ans de prison ferme. Il ne s'était pas présenté à l'audience. […] « *Dans cette affaire, elle a été une balance, vous devez en tirer les conséquences* », a demandé au tribunal son avocat Yazid Benmériem. […]

Le Parisien,